

République Française
Département de l'Aisne
Arrondissement de Soissons

COMMUNE DE BRAINE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2022

Date de la convocation : 10 novembre 2022

Date d'affichage : 22 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le seize novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de François RAMPELBERG, Maire.

Présents : François RAMPELBERG, Jean PONS, Nathalie MUSSOT, Gérard LAINÉ, Odile VANDENBROUK, Patrick PETITJEAN, Marie-Claude LAINÉ, Nicole GUIDET, Stéphane WEBER, Sylvie GRÜN, Alain LEMAITRE, Marie-Thérèse GIRARD, Jacky IGNATE, Florian RAYAUME.

Absents excusés : Denis SARAZIN, Hervé ONYSZKO, Céline NAUDIN.

Représentés : Marie-Christine BROT par Stéphane WEBER, Martine TORLET par Nicole GUIDET.

Secrétaire : Monsieur Alain LEMAITRE a été nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Le quorum (plus de la moitié des 19 membres), atteint, la séance est ouverte.

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2022

Le procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2022 a été arrêté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1 – USEDA – RENFORCEMENT BT – ECLAIRAGE PUBLIC ET TELECOM RUE DU JEU DE PAUME
- 2 - CONVENTION POUR LA FOURNITURE D'EAU POTABLE ENTRE LES COMMUNES DE BRAINE ET BRENELLE
- 3 - CONTRAT D'ASSURANCE « DOMMAGES AUX BIENS » - AVENANT N° 01
- 4 - SORTIE THEATRE
- 5 – CREATION D'EMPLOI D'AGENTS RECENSEURS
- 6 – DESIGNATION D'UN COORDONNATEUR DE L'ENQUETE DE RECENSEMENT
- 7 - TABLEAU DES EFFECTIFS
- 8 – RÉALISATION D'UN PRET A MOYEN TERME AUPRES DU CREDIT AGRICOLE NORD EST
- 9 - DECISIONS
- 10 - QUESTIONS DIVERSES

DELIBERATION N°83-2022 – USEDA – RENFORCEMENT BT – ECLAIRAGE PUBLIC ET TELECOM RUE DU JEU DE PAUME

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
14	16	16	0	0	0

Arrivée de Monsieur Hervé ONYSZKO à 19H10.

DELIBERATION N°84-2022 - CONVENTION POUR LA FOURNITURE D'EAU POTABLE ENTRE LES COMMUNES DE BRAINE ET BRENELLE

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	17	17	0	0	0

DELIBERATION N°85-2022 - CONTRAT D'ASSURANCE « DOMMAGES AUX BIENS » - AVENANT N° 01

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	17	17	0	0	0

DELIBERATION N°86-2022 - SORTIE THEATRE

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	17	17	0	0	0

DELIBERATION N°87-2022 - CREATION D'EMPLOI D'AGENTS RECENSEURS

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	17	17	0	0	0

DELIBERATION N°88-2022 - DESIGNATION D'UN COORDONNATEUR DE L'ENQUETE DE RECENSEMENT

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	17	17	0	0	0

DELIBERATION N°89-2022 - TABLEAU DES EFFECTIFS

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	17	17	0	0	0

DELIBERATION N°90-2022 - RÉALISATION D'UN PRET A MOYEN TERME AUPRES DU CREDIT AGRICOLE NORD EST

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	17	17	0	0	0

DECISIONS

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée au Maire par délibération du Conseil Municipal de BRAINE en date du 2 juin 2020,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Décision n° 2022/13 en date du 25 octobre 2022

Signature des marchés, d'une durée d'un an renouvelable 2 fois par reconduction expresse, prenant effet au 1^{er} novembre 2022 pour la « Vérification et maintenance du parc extincteurs de la Commune de BRAINE », pour un montant de 2 028,68 euros TTC avec la Société INCENDIE PROTECTION SECURITE de CAMBRAI (Nord).

Décision n° 2022/14 en date du 25 octobre 2022

Signature des marchés, d'une durée d'un an renouvelable 2 fois par reconduction expresse, prenant effet au 1^{er} novembre 2022 pour le « Contrôle réglementaire des aires de jeux et équipements sportifs de la Commune de BRAINE », pour un montant de 1 146,12 euros TTC avec la Société PASS SPORT de SAUDOY (Marne).

Décision n° 2022/15 en date du 25 octobre 2022

Signature des marchés, d'une durée d'un an renouvelable 2 fois par reconduction expresse, prenant effet au 1^{er} novembre 2022 pour le « Contrôle périodique réglementaire du matériel et des équipements des services techniques municipaux de la Commune de BRAINE », pour un montant de 297,89 euros TTC avec la Société APAVE NORD-OUEST de MARCQ-EN-BAROEUL (Nord).

Décision n° 2022/16 en date du 26 octobre 2022

Signature du devis n° 18526/04017 en date du 21 octobre 2022 avec la Société PLANDANJOU de LES PONS DE CÉ (Maine et Loire), pour un montant de 4 103,60 euros HT concernant l'opération « 1 naissance, 1 arbre ».

Décision n° 2022/17 en date du 26 octobre 2022

Signature du devis n° DE06361 en date du 5 octobre 2022 avec la Société DECOLUM ILLUMINATIONS de TRONVILLE EN BARROIS (Meuse), pour un montant de 4 796,00 euros HT concernant l'achat d'illuminations pour l'année 2022.

Décision n° 2022/18 en date du 31 octobre 2022

Signature du contrat de maintenance et d'hébergement pour la bibliothèque municipale, prenant effet au 9 décembre 2022, avec la Société MICROBIB de BREUILLET (17), pour un montant HT de 176,00 euros.

Décision n° 2022/19 en date du 9 novembre 2022

Signature de l'étude hydrogéologique préliminaire et établissement d'un programme de recherche en eau, d'un montant HT de 25 200,00 euros (tranche ferme et tranche optionnelle), avec la Société ANTEAGROUP de REIMS (Marne).

QUESTIONS DIVERSES

Madame Nathalie MUSSOT informe que la prochaine réunion concernant l'étude de circulation routière sur la commune sera le vendredi 9 décembre 2022 à 19h00 au Foyer Rural.

Le Maire informe qu'il souhaite que la commune adhère à la fondation « Les amis de Monique ROZANES » pour un montant de 100,00 € suite à la donation importante d'œuvres de Madame Monique ROZANES et de Monsieur Léopoldo TORRES AGUERO.

Monsieur Jacky IGNATE demande si l'étang communal sera repoissonné suite à la demande reçue par mail de Monsieur Claude BOVE.

Le Maire précise qu'il faut repoissonner l'étang communal car des pêcheurs sont titulaires de carte de pêche.

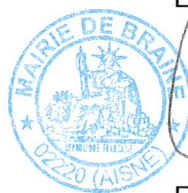
Le Maire informe des suites données concernant le projet éoliens sur les communes de COURCELLES-SUR-VESLE, SAINT-MARD, BRENELLE. Il s'est rendu auprès du commissaire enquêteur pour lui remettre la délibération votée à l'unanimité par le Conseil Municipal mentionnant le refus du projet.

La séance est levée à 20H00.

Le Secrétaire de Séance,



Alain LEMAITRE



Le Maire,



François RAMPELBERG